

plume. Il relève les sœurs de charité avec les hospitalières de toutes robes, et, d'un champ de bataille, leur envoie le salut d'un décret sonore. Il examine chaque affaire dans le menu, approuve les unes, blâme les autres et fait insérer au "Bulletin des lois" des décrets tel que celui du 25 mars 1811, dont le texte vaut d'être cité :

"Le Conseil d'Etat... Considérant que le décret du 18 février 1809 ne concerne que les hospitalières :

"Que, l'article premier définissant et limitant leurs fonctions, elles ne peuvent en exercer d'autres ;

"Que la tenue d'un pensionnat de jeunes filles est incompatible avec le service des malades ;

"Que, l'article premier définissant et voir ultérieurement aux institutions destinées à l'éducation des femmes ;

"Est d'avis que le pensionnat établi chez les sœurs du Verbe-Incarné doit cesser à la réception du présent avis."

Ce qui prouve que la lutte entre l'Eglise et l'Etat fut de tout temps utile pour affaiblir l'un et fortifier l'autre.

JEAN DE BONNEFON.

LES OUVRIERS DES MANUFACTURES.

Parmi les jeunes filles qui travaillent dans les manufactures, il est très rare d'en rencontrer trois ou quatre sur cent qui ne soient pas atteintes d'anémie, laquelle se reconnaît à la pâleur et à la décoloration de la peau, des lèvres, des gencives et des muqueuses de la bouche. Ce sont là les indices apparents, trop souvent négligés, de l'appauvrissement du sang. Cette altération du sang engendre un état nerveux qui modifie le caractère de la jeune fille et la rend insupportable à elle-même et aux autres, qui trouble les fonctions de tous ses organes. Elle a des palpitations de cœur, de l'essoufflement au moindre effort, ses époques sont douloureuses ; le sang est plus ou moins abondant et pâle ; tous ces symptômes réunis sont l'indice d'un appauvrissement du sang que l'on combattra efficacement et sûrement avec les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. En vente dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, Boîte 383, Bureau de Poste, Montréal.

LE LION DANS L'ARMOIRE

Rose a peur de tout.

Peur, quand elle se réveille si personne ne répond au premier appel de sa voix ; — peur si tout d'un coup devant elle, un chat que l'on ne connaît pas, traverse l'allée des tilleuls ; — peur quand Remy sort de la remise avec son fouet pour corriger le fox terrier ; — peur surtout quand les grandes ombres montent comme une marée et submergent toutes les formes qu'on aime à voir.

Lorsque les frères de Rose avaient l'âge de Rose, eux non plus, ils n'aimaient pas beaucoup les ténèbres, alors moi je leur faisais honte. Je les envoyais contourner les massifs qui sont des écueils de nuit.

J'enflais ma voix pour leur dire ;

— Oui ou non, êtes-vous des poltrons ?

Pourquoi donc est-ce que cela me charme que Rose ait peur ?

Quand sa chère figure prend un recueillement que je connais, quand, silencieuse, elle s'approche de moi, appuie sa joue à mon bras, et soudain, avec un abaissement du coin des lèvres qui met sa bouche en cercle, quand tout bas elle avoue :

— Papa, j'ai peur...

Une grande douceur monte de mon cœur à notre baiser ; une seconde je suis ce rival redouté à qui un jour, — mon Dieu, retardez-en l'heure ! elle dira, dans le même mystère, avec sa voix tremblante :

— Et moi aussi, je vous aime...

Je sais qu'on nous prépare une génération de femmes qui n'aura peur de rien. Du berceau de celles-là, on écarte les contes de fées, les chansons de nourrices où passe le frisson des peurs d'autrefois. Plus de transformations, plus de revenants, plus de nains, plus de gnomes, plus de minuit ressuscitant le fantôme des ruines. La Belle au bois dormant est bien réveillée. Avant d'épouser le Prince Charmant elle demande à causer avec son ministre des finances. Elle veut des coffres débordant d'argenteries et d'étoffes... Elle rit quand on lui parle des maris qui enferment dans les tours les princesses prisonnières,